



Enquête emploi en continu en Guyane Le chômage est stable en 2017

En 2017, en Guyane, la moitié des personnes âgées de 15 ans ou plus sont actives au sens du BIT. Parmi elles, 78 % ont un emploi et 22 % sont au chômage. Les actifs occupés travaillent principalement en tant que salariés et dans le secteur tertiaire. Quant aux actifs inoccupés, ils restent nombreux et le taux de chômage est stable.

Lise Demougeot

En Guyane¹, 83 000 personnes âgées de 15 ans ou plus sont actives en 2017 (*figure 1*), soit la moitié de cette tranche d'âge. Parmi elles, 64 000 ont un emploi et 19 000 sont au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT).

Par ailleurs, 78 000 sont inactives parce qu'elles ne sont ni en emploi, ni au chômage. Il s'agit des étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, des hommes et femmes au foyer, des personnes en incapacité de travailler, mais également des personnes qui ne travaillent pas et ne recherchent pas activement un emploi et de celles qui ne sont pas disponibles pour en occuper un.

Le taux d'activité des femmes diminue entre 2016 et 2017 passant de 48 % à 45 %, tandis que celui des hommes est stable à 59 %. L'écart entre les deux sexes est toujours favorable à ces derniers. Sur cette période, le taux d'emploi est en baisse pour les femmes et stable pour les hommes. En 2017, seulement 34 % des Guyanaises sont en emploi contre 47 % des Guyanais.

En Guyane, les hommes sont plus actifs que les femmes quelle que soit la tranche d'âge considérée. Pourtant, de plus en plus présentes sur le marché du travail, les femmes éprouvent plus de difficultés que les hommes à accéder à l'emploi. L'entrée dans la vie active des jeunes guyanaises est souvent plus difficile car beaucoup d'entre elles sont déjà mères.

En 2017, 22 % de la population est au chômage

En 2017, 19 000 personnes sont au chômage au sens du BIT, soit 22 % de la population active (*figure 2*). Le taux de

chômage est stable et reste important en Guyane. Il touche surtout les jeunes actifs, les ouvriers, les peu ou pas diplômés et les femmes (avec un écart de cinq points entre les deux sexes).

Aux Antilles-Guyane, le taux de chômage reste bien supérieur à celui de la France hexagonale. Les questions de l'emploi et du chômage revêtent une importance particulière dans ces régions, leurs effets sur la population étant amplifiés du fait d'économies locales fragiles. L'emploi des jeunes, premières victimes du chômage, est un véritable défi et un enjeu spécifique. En Guyane, de nombreux

1 83 000 Guyanais sont actifs en 2017

Population en âge de travailler selon le statut d'activité

Statut d'activité	Ensemble		Sexe (en %)		Âge (en %)		
	Effectif	(en %)	Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et plus
Actifs	82 700	52	45	59	25	68	46
Ayant un emploi	64 200	40	34	47	14	53	39
Chômeurs	18 500	12	11	12	11	15	7
Inactifs	77 900	48	55	41	76	32	54
Ensemble	160 600	100	100	100	100	100	100

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Guyane routière, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2017.

jeunes quittent le système scolaire sans diplôme et beaucoup de ceux qui travaillent ne sont pas diplômés.

Le chômage, particulièrement élevé, est d'abord structurel et donc relatif à des causes propres aux régions d'outre-mer. Au-delà de l'étroitesse des marchés du travail qui se caractérise en outre par la faiblesse de l'activité, il est lié aux fortes augmentations de la population active et à l'important retard en termes de formation. Parmi les causes identifiées, le faible niveau de qualification arrive au premier rang, alors que les secteurs créateurs d'emplois requièrent des compétences spécifiques. Le manque d'emplois, par ailleurs, est à l'origine d'un recours massif aux minimas sociaux.

La plupart des actifs en emploi exercent une activité salariée

En 2017, un peu plus de huit actifs occupés sur dix sont salariés et majoritairement en contrat à durée indéterminée (CDI) ou fonctionnaires (78 % d'entre eux) (figure 3). Les autres salariés sont en contrat à durée déterminée (CDD), en apprentissage ou en intérim et occupent ainsi des emplois moins stables, autrement dit, plus précaires.

Le salariat concerne davantage les femmes (89 % d'entre elles contre 81 % des hommes). Elles sont aussi nombreuses que les hommes à occuper des emplois en CDI. La stabilité de l'emploi a tendance à s'améliorer avec l'âge, si bien que les salariés de moins de 25 ans, entrés plus récemment que leurs aînés sur le marché du travail, occupent plus rarement des emplois à durée indéterminée. Les jeunes de cette tranche d'âge qui travaillent sont souvent peu diplômés et obtiennent alors plus fréquemment des contrats courts, des contrats d'apprentissage ou d'intérim.

Le tertiaire reste le principal employeur en Guyane

L'économie guyanaise est marquée par une forte tertiarisation, liée à l'importance des services administrés. En 2017, huit personnes ayant un emploi sur dix, salariées ou non, travaillent dans le tertiaire (figure 4). La part d'actifs occupés dans ce secteur d'activité est stable, comme dans le primaire (agriculture) et le secondaire (industrie et construction).

La tertiarisation concerne majoritairement les femmes : 91 % d'entre elles occupent un emploi dans ce secteur, contre seulement 70 % des hommes. Cet écart s'explique notamment par le fait que les Guyanaises sont surreprésentées dans des activités fortement pourvoyeuses d'emplois, telles que l'enseignement, la santé et l'action sociale. Les trois autres secteurs emploient davantage d'hommes que de femmes ; l'écart hommes-femmes étant de onze points dans la construction et six dans l'industrie.

Sur dix personnes en emploi, deux sont artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou cadres, trois occupent une profession intermédiaire, trois sont employés et deux ouvriers. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les professions intermédiaires et occupent plus souvent des postes d'employés, mais elles sont minoritaires chez les ouvriers, ainsi que chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Le sous-emploi affecte 11 % des actifs occupés

En Guyane, le sous-emploi concerne, en 2017 comme en 2016, 7 000 personnes, soit 11 % des actifs occupés (figure 5). Il touche particulièrement les femmes, les jeunes et les professions non qualifiées. Parmi les personnes à temps partiel, celles qui souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi, tout comme celles ayant travaillé moins

que d'habitude pour des raisons économiques ou exceptionnelles sont, au sens du BIT, en situation de sous-emploi.

Le sous-emploi et l'exercice fréquent, de plusieurs activités (appelé polyvalence) sont deux situations liées dans les économies ultramarines. La polyvalence peut revêtir la forme de travaux exercés les uns à la suite des autres ou la forme d'activités permanentes, exercées de manière simultanée avec une autre activité déclarée principale.

Autour du chômage, un halo d'inactifs

Les définitions de l'emploi, du chômage et de l'inactivité au sens du BIT ne suffisent pas à décrire la variété des situations vis-à-vis du marché du travail. Par exemple, certaines personnes peuvent occuper un emploi mais ne pas en être totalement satisfaites, car elles n'exercent leur activité que durant un faible nombre d'heures. D'autres personnes, sans emploi, peuvent ne pas être comptabilisées

2 En 2017, le taux de chômage est stable en Guyane

Nombre de chômeurs et taux de chômage

	Nombre de chômeurs	Taux de chômage (en %)		
		Ensemble	Femmes	Hommes
Âge				
15-24 ans	4 100	44	46	42
25-49 ans	11 500	22	25	19
50 ans et plus	2 900	14	14	15
Catégorie socioprofessionnelle				
Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	800	9	7	10
Cadres	100	2	2	1
Professions intermédiaires	1 300	7	5	9
Employés	3 400	15	16	14
Ouvriers	3 400	23	21	24
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	9 400	100	100	100
Niveau de diplôme				
Sans diplôme, CEP ou brevet des collèges	12 000	37	45	30
CAP, BEP	3 800	25	25	24
Baccalauréat	2 100	16	15	17
Bac+2	400	4	6	3
Diplôme supérieur à bac+2	100	1	1	1
Chômeurs depuis 1 an ou plus				
15-24 ans	2 400	25	32	20
25-49 ans	8 900	17	20	14
50 ans ou plus	2 300	11	12	11
Ensemble	18 500	22	25	20

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Guyane routière, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2017.

3 En Guyane, 84 % des actifs occupés sont salariés en 2017

Population active occupée selon le statut d'emploi et le type de contrat

Statut d'emploi et type de contrat	Ensemble		Sexe (en %)		Âge (en %)		
	Effectif	(en %)	Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et plus
Non-salariés	10 000	16	11	19	17	15	18
Salariés	54 100	84	89	81	83	85	82
Contrat à durée indéterminée (CDI)	42 400	78	78	78	37	80	87
Contrat à durée déterminée (CDD)	10 400	19	21	18	48	19	12
Apprentissage	400	1	0	1	8	0	0
Intérim	900	2	1	2	8	1	1
Ensemble des emplois	64 200	100	100	100	100	100	100

Champ : population en emploi de 15 ans ou plus, vivant en Guyane routière, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2017.

parmi les chômeurs, car elles ne remplissent pas tous les critères, mais peuvent se trouver dans une situation proche de celle des chômeurs. D'autres concepts permettent alors de décrire ces situations multiples aux frontières de l'emploi et du chômage et donc la variété des situations sur le marché du travail.

En Guyane sur la période 2015-2017, parmi les inactifs, 25 000 en moyenne souhaitent

travailler mais ne satisfont pas tous les critères du BIT pour être considérés comme chômeurs (figure 6). Ils sont 3 000 de plus qu'en 2016 et appartiennent au halo autour du chômage. Dans ce halo, 3 000 personnes recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler, 17 000 personnes souhaitent un emploi, n'en recherchent pas mais seraient

disponibles pour en prendre un et 5 000 personnes souhaitent un emploi même si elles ne sont ni en recherche active d'emploi ni disponibles pour en prendre un. Le halo autour du chômage, qui représente 16 % des personnes en âge de travailler, souligne notamment l'importance du travail informel et du travail saisonnier en Guyane. ■

4 Le tertiaire, principal employeur en Guyane en 2017

Population active occupée selon la catégorie socioprofessionnelle et le secteur d'activité

Catégorie socioprofessionnelle	Ensemble		Sexe (en %)		Âge (en %)		
	Effectif	(en %)	Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et plus
Agriculteurs exploitants	2 400	4	3	5	11	3	3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6 000	9	6	12	5	9	11
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6 800	11	9	12	1	12	11
Professions intermédiaires	17 800	28	33	24	27	31	20
Employés qualifiés	11 100	17	22	13	18	18	15
Employés non qualifiés	8 500	13	20	8	11	11	19
Ouvriers qualifiés	6 000	9	2	15	14	9	10
Ouvriers non qualifiés	5 000	8	4	11	11	6	11
Catégorie indéterminée	500	1	1	1	2	1	1
Secteur d'activité							
Agriculture	2 800	4	3	5	11	4	4
Industrie	4 000	6	3	9	5	6	7
Construction	5 200	8	2	13	14	7	9
Tertiaire	50 700	79	91	70	66	81	79
<i>Commerce</i>	7 400	12	10	13	19	12	9
<i>Transports</i>	2 200	3	3	4	3	3	4
<i>Hébergement et restauration</i>	1 600	3	3	2	3	3	2
<i>Information et communication</i>	600	1	1	1	2	1	1
<i>Finance, assurance, immobilier</i>	1 300	2	2	2	1	2	2
<i>Sciences, techniques, services administratifs</i>	5 000	8	6	9	4	7	10
<i>Administration publique</i>	11 800	18	18	19	10	17	24
<i>Enseignement</i>	10 400	16	23	11	14	18	12
<i>Activités pour la santé humaine</i>	4 700	7	12	4	3	9	6
<i>Hébergement médico-social et action sociale</i>	3 100	5	9	2	3	5	4
<i>Autres services</i>	2 700	4	6	3	6	4	5
Activité indéterminée	1 500	2	1	3	4	3	2
Ensemble	64 200	100	100	100	100	100	100

Champ : population en emploi de 15 ans ou plus, vivant en Guyane routière, hors communautés.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2017.

5 En 2017, le sous-emploi concerne 11 % des actifs occupés guyanais

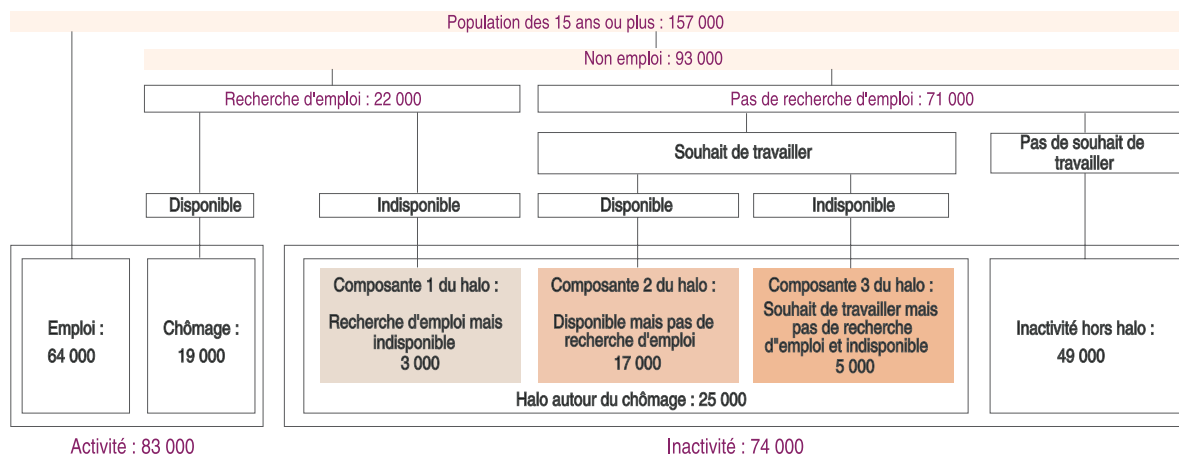
Population active occupée à temps partiel et en situation de sous-emploi

Statut d'emploi et catégorie socioprofessionnelle	Temps partiel		Sous-emploi	
	Effectif	(en %)	Effectif	(en %)
Non-salariés	1 900	19	900	9
Salariés	9 300	17	6 300	12
<i>Cadres</i>	200	3	0	0
<i>Professions intermédiaires</i>	1 400	8	900	5
<i>Employés qualifiés</i>	1 900	17	1 000	9
<i>Employés non qualifiés</i>	3 200	37	2 300	27
<i>Ouvriers qualifiés</i>	1 100	18	900	14
<i>Ouvriers non qualifiés</i>	1 400	27	1 100	22
<i>Activité indéterminée</i>	200	50	100	19
Sexe				
Femmes	7 000	24	4 200	15
Hommes	4 100	12	3 000	9
Âge				
15-24 ans	1 500	30	1 000	19
25-49 ans	6 600	16	4 300	10
50 ans et plus	3 000	17	1 900	11
Ensemble	11 100	17	7 200	11

Champ : population en emploi de 15 ans ou plus, vivant en Guyane routière, hors communautés.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2017.

6 Le halo autour du chômage représente, en 2017, 16 % des Guyanais en âge de travailler

Schéma simplifié des concepts annuels d'activité au sens du BIT



Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Guyane routière, hors communautés.
Source : Insee, enquête Emploi en continu cumulée 2015 - 2017.

Définitions au sens du BIT

Population active

La population active regroupe la population active occupée (les actifs en emploi) et la population active inoccupée (les actifs au chômage).

Taux d'activité

Le taux d'activité est calculé en rapportant le nombre d'actifs (actifs occupés et actifs au chômage) à l'ensemble de la population en âge de travailler (15 ans ou plus).

Taux d'emploi

Le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'actifs occupés à l'ensemble de la population en âge de travailler (15 ans ou plus).

Taux de chômage

Le taux de chômage est calculé en rapportant le nombre de chômeurs à l'ensemble de la population en âge de travailler (15 ans ou plus).

Chômeur

Un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Halo autour du chômage

Le halo autour du chômage est constitué d'inactifs n'étant pas au chômage au sens du BIT, mais étant dans une situation qui s'en approche.

Il est composé de personnes qui souhaitent travailler mais sont « classées » comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi.

Le halo est divisé en trois composantes :

- les personnes inactives qui recherchent un emploi, mais ne sont pas disponibles (composante 1) ;
- les personnes inactives qui souhaitent un emploi et sont disponibles pour en prendre un, mais n'en recherchent pas (composante 2) ;
- les personnes inactives qui déclarent souhaiter travailler, mais ne recherchent pas d'emploi et ne sont pas disponibles pour en prendre un (composante 3).

En France, ces trois composantes sont prises en compte dans la mesure du halo autour du chômage. Au niveau européen, seules les deux premières composantes font partie du halo, qu'Eurostat nomme la « force de travail potentielle supplémentaire ».

Le halo comme le chômage sont construits à partir de réponses à une batterie de questions factuelles posées aux personnes enquêtées. Ils ne se définissent pas par rapport à leur situation administrative vis-à-vis d'un organisme de placement ou par rapport à la situation dans laquelle elles se classent spontanément.

Sous-emploi

Le sous-emploi, à la frontière entre l'emploi et le chômage, comptabilise certaines personnes en emploi qui ne peuvent travailler autant qu'elles le souhaitent.

Il comprend les personnes actives occupées qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- soit elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent activement un emploi ou non ;
- soit elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel (chômage technique) ou mauvais temps.

SOURCE et méthode

L'enquête emploi en continu (EEC) – qui constitue l'unique source d'information permettant de mettre en œuvre la mesure de l'activité suivant les concepts du Bureau international du travail (BIT) – est l'une des principales enquêtes de l'Insee, ainsi que l'une des pièces centrales du dispositif statistique de connaissance de l'emploi et du chômage. S'inscrivant dans le cadre des enquêtes sur les forces de travail réalisées dans tous les pays de l'Union européenne ("Labour Force Survey"), elle permet, à la France hexagonale depuis 2003 et à la France entière hors Mayotte depuis 2014, de comparer le niveau et l'évolution de son taux de chômage avec ceux des autres pays européens, mais aussi avec ceux des pays membres de l'organisation internationale du travail (OIT). Elle comporte par ailleurs des informations très nombreuses sur les caractéristiques des personnes (sexe, âge, diplôme, expérience, etc.), les conditions d'emploi (profession, type de contrat, temps de travail, ancienneté dans l'emploi, sous-emploi, etc.) et les situations de non-emploi (méthodes de recherche d'emploi, études, retraite, etc.).

En conséquence, la mesure de la précision des statistiques issues de cette enquête constitue un enjeu majeur, afin d'une part de permettre une interprétation juste et complète des différents résultats de l'EEC, et d'autre part de pouvoir quantifier dans quelle mesure la France répond aux exigences de précision imposées par Eurostat sur la mesure des statistiques de chômage.

Dans les régions d'outre-mer, le taux de chômage annuel au sens du BIT est calculé avec une précision à 95 % de $\pm 1,5$ point.

Service territorial de Cayenne
23 ter Avenue Pasteur - CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédacteur en chef :
Béatrice Céleste

Rédacteur en chef adjoint :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Typhenn Reculard

ISSN : 2417-0798
© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Demougeot L., « Stabilité du chômage en 2016 », Insee Analyses Guyane n° 22, mars 2017
- Demougeot L., « Stabilité du chômage en 2015 », Insee Flash Guyane n° 38, avril 2016
- Beck S., Vidalenc J., « Une photographie du marché du travail en 2016 », Insee Première n° 1648, juin 2017
- Bessone A.-J., Cabannes P.-Y., Marrakchi A., « Halo autour du chômage : une population hétérogène et une situation transitoire », Insee Références, édition 2016

